

Christophe Baechler – Route des Chesaux 58 – 1633 VUIPPENS

Tél. 079 387 6874

interclub@badminton-fribourg.ch

Site Internet de l'AFB : www.badminton-fribourg.ch

MANUEL IC

2025/2026

DIRECTIVES

ADRESSES DES RESPONSABLES INTERCLUB AFB

COMPLEMENT AU REGLEMENT
DU CHAMPIONNAT SUISSE INTERCLUB

DIRECTIVES

REGLEMENT

Sont applicables : le [Règlement Interclub 1^{ère} à 4^e ligue](#) de Swiss Badminton;

le [Règlement Interclub 5^e ligue](#) de Swiss Badminton;

la [procédure de recours](#) de Swiss Badminton.

Tous ces règlements sont publiés sur le [site Internet de Swiss Badminton](#).

CALENDRIER DES MATCHS

Chaque club doit compléter sur le site internet de Swiss Badminton le calendrier IC de ses équipes de 3^e, 4^e et 5^e ligue jusqu'**au 20 juillet au plus tard**. Si le club visiteur n'a pas, **jusqu'au 15 août** contacté le club recevant, les dates sont considérées comme définitives.

MODIFICATIONS DE PROGRAMME EN COURS DE CHAMPIONNAT

Les Dates IC sont à convenir selon le règlement IC. Les déplacements ne sont autorisés qu'avec l'accord mutuel des deux parties avec les restrictions suivantes :

Deux semaines avant la date prévue, les rencontres ne peuvent plus être déplacées à l'exception des cas de force majeure. Si une équipe ne peut se présenter au complet, deux matchs par joueur absent sont perdus par w.o. L'équipe qui n'est pas complète décide des matchs qui ne seront pas disputés mais doit le communiquer à temps à l'équipe adverse.

Les simple-messieurs sont supprimés comme suit : d'abord le SM3 et ensuite le SM2. Lors de la saisie électronique, les joueurs manquants sont saisis mais marqués comme pas présentés.

REPLISSAGE DES FEUILLES DE MATCHS

Les feuilles de matchs seront remplies lisiblement (caractères d'imprimerie) et correctement, en respectant notamment les points suivants :

- no du tour,
- date de la rencontre,
- marque des volants utilisés,
- no et le nom d'équipe (les abréviations de noms de clubs sont interdites),
- no de licence **de chaque joueur pour chaque match**,
- classement **de chaque joueur pour chaque match**,
- ordre en simple messieurs selon **le classement dynamique du mardi 12h00**,
- signature des deux chefs d'équipes.

En cas de non présentation de l'adversaire le remplissage de la feuille de matchs reste obligatoire : l'équipe présente a alors aussi à sa charge de remplir le no et le nom de l'équipe absente.

En cas de volonté de **protêt**, un court résumé du motif de celui-ci doit être écrit.

L'équipe recevante est responsable de remplir la feuille de résultats sur le site internet de *Swiss Badminton*, du remplissage correct de la feuille de match, excepté de la partie réservée à l'équipe adverse.

Lors de l'inversion autorisée d'une rencontre du calendrier, la feuille de résultats doit être rempli conformément au calendrier initial.

VOLANTS OFFICIELS

En raison des conventions de partenariat établies avec les différents fournisseurs de volants, nous vous communiquons ci-dessous les volants officiels pour la saison 2025/2026 :

Catégorie 1 (valable pour toutes les compétitions en Suisse)

FZ Forza VIP

Perfly FSC 990

Victor Gold Champion

Victor Master Ace

RSL Classic Tourney

Stringbrox Velox 1

Yonex-AS-40

Yonex AS30

Young Performance 70

Catégorie 2 (valable pour les 3e-4e ligue et les tournois régionaux)

Young Performance 70

5^e ligue

Tous les volants à plumes ou plastiques sont autorisés.

De plus, les volants officiels doivent porter sur la boîte l'autocollant officiel de volants Swiss Badminton, lesquels sont livrés par les importateurs (voir liste ci-dessus).

Les équipes et joueurs qui se feraient surprendre entrain d'employer des volants non-officiels pendant les interclubs ou les tournois de classement seront mis à l'amende conformément au règlement de Swiss Badminton.

ANNONCE DES RESULTATS

Les résultats doivent être saisis sur www.swiss-badminton.ch **au plus tard le jour après la rencontre.** En cas de problème vous pouvez toujours contacter le responsable IC de l'AFB pour demander une prolongation du délai.

AMENDES

Le non-respect des points susmentionnés entraîne une amende selon la liste des amendes publiée par *Swiss Badminton*.

Les amendes sont à payer dans les 30 jours au compte de l'AFB. En cas de non-paiement dans les délais, l'équipe sera disqualifiée après avertissement préalable.

RECOURS

Les procédures de recours sont prévues dans le règlement des voix de droit de *Swiss Badminton*.

La première instance de recours contre une décision du responsable IC de l'AFB est le comité central de Swiss Badminton.

RESTRICTION

La restriction qui suit ne s'applique pas à la meilleure ligue d'un club. Elle n'est valable qu'en 3^e et 4^e ligues fribourgeoises et ne s'applique qu'aux joueurs adultes, c'est-à-dire plus âgés que U19.

Un joueur ou une joueuse classé TOP, A ou B en simple au 15 aout, ne peut pas jouer en 3^e et 4^e ligues fribourgeoises.

PROMOTION RELEGATION

Le système de promotion relégation, sous réserve de modifications, est le suivant :

1. Les 1^{ers} des groupes de 3^e ligue jouent durant la semaine du **27 avril au 3 mai 2026** un match de barrage (aller : AFB-31/AFB-32 - retour : AFB-32/AFB-31) pour la promotion en 2^e ligue.
2. L'équipe classée 7^e du groupe AFB-31 et les équipes classées 7^e et 8^e des groupes du groupe AFB-32 sont reléguées en 4^e ligue.
3. Les 2 premiers des groupes de 4^e ligue sont promus en 3^e ligue.

Les cas suivants peuvent entraîner des modifications du système :

1. Relégation de plus d'une équipe de 2^e en 3^e ligue
2. Retrait d'équipe en cours de championnat.
3. Restent réservées toutes décisions du D-Compétition de *Swiss Badminton*.

RETRAIT D'ÉQUIPE OU RENONCIATION A UNE PROMOTION

Si des équipes de 4^e ligue renoncent à la promotion, le relégué le mieux classé de 3^e ligue est repêché.

La renonciation à une promotion ou le retrait d'une équipe doit être annoncé par écrit avant le 20 avril au responsable IC de l'AFB.

Restent réservées toutes décisions du D-Compétition de *Swiss Badminton*.

ADRESSES DES RESPONSABLES IC AFB

Club	Prénom NOM	Téléphone	Email
BC Avry	Ghislain DUBEY	079 626 9733	ghislain.99@bluewin.ch
BC Bulle	Felix GALLIENNE	077 504 6020	felix.gallienne@gmail.com
BC Corminboeuf	Donna MEYER	079 461 8905	technique@bccorminboeuf.ch
BC Düdingen	Yves STADLER	079 2691 444	stadler.y@icloud.com
BC Fribourg	Antony DIEU	078 692 5387	antonydieu@outlook.com
BC Glâne	Frédéric ROLLE	079 475 1583	frederic.rolle19@gmail.com
BC Granges-Paccot	Mikael MACHEREL	079 195 3320	rmadrid7@bluewin.ch
BC Gruyères	Maude BROSZY	079 304 0942	interclub@bc-gruyeres.ch
BC Gurmels	Dominique FLUECK	079 124 0533	df@sensemail.ch
BC Hauterive	David CRAUSAZ	079 457 02133	crausazd@hotmail.com
BC Kerzers	Flavio BAUMANN	078 725 7970	flavio.baumann@gmx.ch
BC Marly	Christof KATZENBERGER	076 27 44 222	c_katzenberger@hotmail.com
BC Murten	Didier HUGUENOT	079 610 6464	d.huguenot@bluewin.ch
BC Neirivue	Aurélien GURTNER	079 566 0394	gurtner_aurel@bluewin.ch
BC Payerne	Matthieu CATTIN	079 460 4551	matt.c.2010@hotmail.fr
BC Rechthalten	Fabio MOLINARI	079 220 1741	fabiomolinari80@hotmail.com
BC Riaz	Cédric SEBASTIANI	079 299 1613	c.sebastiani77@me.com
BC Schmitten	Pascal SISSAOUI	076 822 1114	paescu997@gmail.com
BC Tafers	Antony DIEU	078 692 5387	antonydieu@outlook.com
BC Villars-sur-Glâne	Gaël STOECKLI	079 413 2100	gaelstoekli@yahoo.fr